



SOMMAIRE

PEUPLES AUTOCHTONES 1

Nouvelle-Zélande: consultation régionale INDH 1

Consultation régionale au Nicaragua pour les missions sur le terrain 1

Réunion d'experts: peuples autochtones et forêt 1

Parlements, peuples autochtones et minorité 1

Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones 2

Fonds volontaires de Nations Unies. 2

MINORITES 2

3^e Session du Forum sur les questions minorités 2

Experte Indépendante sur les questions relatives aux minorités 3

Brochure de promotion de la Déclaration 3

ACTIVITES COMMUNES: PEUPLES AUTOCHTONES ET MINORITES 3

Programme de bourses 3

ACTUALITE GENERALE: 4

Organes de traits, procédures spéciales, EPU et autres.

EVENEMENTS A VENIR 6

I. PEUPLES AUTOCHTONES

NOUVELLE-ZÉLANDE: CONSULTATION RÉGIONALE AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES DE DROITS DE L'HOMME

L'Unité des peuples autochtones et minorités (UPAM) a organisée conjointement avec la Commission des Droits de l'Homme de la Nouvelle-Zélande une consultation sur «*L'opérationnalisation de la Déclaration de Nations Unies sur les peuples autochtones par des institutions nationales de droits de l'homme*», à fin de discuter, *inter alia*, la proposition du Forum d'Institutions nationales de droits de l'homme Asie-Pacifique et le HCDH pour élaborer un guide pratique pour les Institutions nationales de droits de l'homme (INDH) de tout le monde sur la Déclaration des Nations Unies.

La réunion a eu lieu à Auckland du 1 au 3 décembre 2010 et a compté avec la participation des représentants des INDHs et de peuples autochtones de 14 pays de l'Asie et du Pacifique. En plus de constituer une opportunité pour identifier des bonnes pratiques et d'évaluer la participation des peuples autochtones aux différents processus internationaux, la réunion a aussi discuté le possible contenu du guide opératif pour les INDHs.

La réunion a été conçue comme le début d'un processus et elle sera suivie par des consultations additionnelles organisées par le HCDH pendant l'année pour assurer la participation de plusieurs acteurs, y compris INDHs et représentants des peuples autochtones dans l'élaboration du guide.

CONSULTATION RÉGIONALE AU NICARAGUA POUR LES MISSIONS SUR LE TERRAIN

L'UPAM a organisé une consultation régionale pour ses présences sur le terrain dans la région de l'Amérique Latine au Nicaragua (15-16 décembre 2010).

L'objectif de la consultation a été développer une entente partagée sur les défis que les peuples autochtones vivent dans l'exercice de leurs droits dans la région. Elle visait également à examiner les capacités actuelles et des outils du HCDH pour continuer à développer des stratégies d'engagement pour relever ces défis. Au cours de la consultation on été discutées questions relatives au consentement libre, préalable et éclairé, ainsi que le sens qui doit être attaché à des «consultations» avec les peuples autochtones. Les systèmes autochtones de justice et des systèmes de justice formel ont également été mis en évidence dans le débat.

Les participants ont convenu lors de la réunion que l'UPAM va travailler sur un outil de gestion des connaissances qui impliquera la compilation des publications, la législation, les commentaires et les conclusions des organes de traités et de rapporteurs spéciaux, et des contributions du HCDH et d'autres acteurs sur les questions de la consultation, et le consentement libre, préalable et éclairé.

La UPAM fournira également un appui à travers des orientations sur les questions liées aux consultations, et les systèmes de justice autochtone.

RÉUNION: PEUPLES AUTOCHTONES ET FORETS

L'UPAM a participé dans la réunion du Groupe international d'experts des Nations Unies sur les peuples autochtones et les forêts à New York (12-14 Janvier 2011), organisé par l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Les sujets de la réunion du groupe d'experts ont été focalisés aux normes internationales sur les peuples autochtones et les forêts, études de cas sur les effets positifs et négatifs du développement dans des zones forestières, facteurs qui favorisent ou entravent la participation des peuples autochtones dans la prise des décisions, et les droits de l'homme et la responsabilité corporative.

En plus de la réunion d'experts, l'UPAM a fait des réunions conjointes avec les partenaires du projet comme l'OIT, le PNUD et d'autres, pour discuter plusieurs aspects de l'opérationnalisation su Partenariat pour les peuples autochtones (UNIPP).

PARLEMENTS, PEUPLES AUTOCHTONES ET MINORITÉ

L'UPAM a participé à la Conférence parlementaire internationale «Les parlements, les minorités et les peuples autochtones: La participation effective à la vie politique» organisée par l'Union interparlementaire, en collaboration avec le HCDH, entre le 31 Octobre et 3 Novembre 2010 à Tuxtla Gutiérrez, au Mexique.

Les résultats de la conférence, la Déclaration de Chiapas est disponible à l'adresse : www.ipu.org/splz-e/chiapas10/declaration.pdf

RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Rapports

Le 18 octobre 2010, le RS a présenté son deuxième rapport annuel à la 65e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Le SR a informé sur ses activités durant l'année écoulée et discuté de trois questions clés du rapport: le droit des peuples autochtones au développement avec culture et l'identité, leur droit à la participation et l'obligation des États à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones.

Le 13 janvier 2011, le RS a présenté son rapport sur la situation du peuple Sami dans la région Sápmi de la Norvège, la Suède et la Finlande. Dans son rapport, le RS note l'attention importante mise par ces pays dans les questions autochtones, mais appelle à des efforts supplémentaires pour s'assurer que les Samis peuvent poursuivre leur autodétermination et développer leurs objectifs communs en tant que peuple vivant dans plus d'un État, ainsi que jouir de l'ensemble des droits garantis par les instruments internationaux contemporains. Les deux rapports sont disponibles sur le site du RS indiqué ci-dessous.

Visites dans les pays

Le RS a visité la République du Congo du 2 au 12 novembre 2010. L'objectif de sa visite a été d'évaluer la situation des peuples autochtones qui représentent environ le 10% de la population du pays et qui habitent principalement dans des zones éloignées.

Le RS effectuera sa première visite en Nouvelle-Calédonie (6-13 février 2011) pour évaluer la situation de droits de l'homme du peuple autochtone Kanak.

Déclarations publiques

Le 12 janvier le RS a fait une déclaration concernant le peuple Rapa Nui.

Le 17 décembre 2010 le RS a félicité l'adhésion des Etats-Unis à la Déclaration de Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Pour M. Anaya, cette décision représente un important "développement pour les amérindiens et tous ceux qui cherchent la plus large protection pour les droits de l'homme à travers le monde".

Outres informations

Le site web du RS a un nouveau format et offre désormais une recherche par pays et d'autres caractéristiques: <http://unsr.jamesanaya.org>.

II. MINORITES

FORUM SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS

La 3^e session du Forum sur les questions relatives aux minorités a eu lieu du 15 au 16 décembre 2010 à Genève. Le Forum a été ouvert par la Haut-commissaire aux droits de l'homme, Mme. Navi Pillay, et par le Présidente du Conseil de droits de l'homme, M. Sihasak Phuangketkeow, et présidé par Mme. Gita Sen, professeure à l'Institut indien à Bangalore, Inde, et professeure adjointe à l'Ecole de santé publique à Harvard.

Guidé par l'Experte indépendante sur les questions des minorités, Mme. Gay McDougall, le Forum a porté sur "les minorités et la participation effective à la vie économique." Conformément à la teneur de la note présentée par l'experte indépendante (A/HRC/FMI/2010/2), le Forum a examiné la proposition que l'exclusion économique est une cause, une manifestation et une conséquence de la discrimination contre des personnes appartenant à des minorités. Le Forum a réuni plus de 600 participants représentant des organismes des Nations Unies, les gouvernements et la société civile. Le résultat de leurs discussions ont été pris dans les recommandations orientées vers l'action, disponible sur le site web du Forum, et leur mise en œuvre va accroître la participation effective des minorités à la vie économique.

Pendant le Forum, le HCDH a organisé un événement parallèle intitulé «Les droits économiques, sociaux et culturels et l'application de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques". Les participants à l'événement ont été Mme. Magdalena Sepúlveda Carmona, Experte indépendante sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Mme. Julie Ringelheim, chercheuse principale, Université de Louvain, en Belgique, M. Marcelo Jorge Paixão de Paula, Professeur, Université Fédérale de Rio de Janeiro, au Brésil, et M. Joern Geisselmann, coordinateur du Programme Culture chinoise et cadre de coopération pour le développement.

Les déclarations orales reçues pendant le Forum ainsi que celles des participants sont disponibles sur http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/minority/oral_statements_forum_minority_2010.htm. Plus d'information sur la 3^e session du Forum: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/minority/session3.htm>.

FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES

La 24^{ème} session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones aura lieu de 7 à 11 février 2011 à Genève.

En plus d'examiner les candidatures reçues, le Conseil discutera également de la prorogation du mandat du Fonds pour couvrir la participation des autochtones dans le Conseil des droits de l'homme et des sessions des organes de traités, approuvée par l'Assemblée générale en novembre 2010.

Plus d'informations: <http://www2.ohchr.org/english/about/funds/indigenous/>

FONDS POUR LA LUTTE CONTRE LES FORMES D'ESLAVAGE

La 15^e session du Conseil d'administration du Fonds volontaire des Nations unies pour lutter contre les formes contemporaines d'esclavage a eu lieu du 6 à 10 décembre 2010 à Genève.

Une liste des propositions de projets des ONG choisies par le Conseil et les montants qui ont été approuvés pour leurs projets est publiée sur le site Web du Fonds.

Plus d'informations: <http://www.ohchr.org/EN/Issues/Slavery/Pages/SlaveryFundMain.aspx>

EXPERTE INDÉPENDANTE SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS

Visites dans les pays

L'EI sur les questions relatives aux minorités effectuera une mission au Rwanda du 31 janvier au 7 février 2011. Sa mission marque la première visite dans le pays par un expert indépendant mandaté par le Conseil des droits de l'homme. Avant la mission, l'experte indépendante a déclaré qu'elle examinera la situation des différents groupes de population qui reflètent la diversité ethnique, religieuse et linguistique au Rwanda.

Expert indépendant intervient devant de la Troisième Commission de l'Assemblée générale

L'Experte indépendante s'est adressé à la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU le 20 Octobre 2010. Dans son allocution, elle a souligné qu'une attention précoce aux problèmes des minorités et les violations de droits des minorités est un outil essentiel pour la stabilité et la prévention du conflit, ce qui contribuerait "à la culture de la prévention au sein de l'ONU, sauver d'innombrables vies et promouvoir la stabilité et le développement." Dans cette perspective, une attention plus grande et plus tôt aux préoccupations des minorités et une meilleure mise en œuvre de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques par les États du monde entier sont les principales recommandations de son rapport.

Déclaration de l'EI: <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=10471&LangID=E>

PUBLICATIONS: BROCHURE DE PROMOTION DE LA DÉCLARATION SUR LES MINORITÉS

L'UPAM du HCDH a publié une brochure pour promouvoir la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. Le document, qui est actuellement disponible en anglais, espagnol et français, est destiné à tout public et il décompose les différents articles de la Déclaration afin de promouvoir son essence et de rendre la mise en œuvre de ses dispositions plus facile. La brochure est disponible en ligne à la page Web du HCDH.

Anglais: <http://tinyurl.com/booklet-ENG>

Espagnol: <http://tinyurl.com/booklet-SPA>

Français: <http://tinyurl.com/booklet-FRA>

III. ACTIVITES COMMUNES

PROGRAMME DE BOURSES

Programme de bourses pour des autochtones

Le Programme de boursiers autochtones de langue russe a eu lieu du 8 au 26 novembre à l'Université russe de l'Amitié des Peuples (URAP) à Moscou et du 29 novembre 17 décembre au HCDH à Genève. Huit boursiers de la Fédération de Russie représentant les communautés Telengit, Soyot, Evenks, Nivkh, Nenets, Saami, Kumandin et Ulch ont participé au programme.

En 2011, le Programme de bourses entrera dans la première phase de sa réforme. Pour la première fois, les quatre composantes linguistiques (anglais, espagnol, français et russe) du Programme auront lieu conjointement à Genève, pendant 4 à 5 semaines. Une partie du programme coïncidera également avec la 4^e session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. L'appel à candidature pour le Programmes de bourses autochtones 2011 est déjà fermé et le processus de sélection est en cours. Seuls les candidats pré-sélectionnés seront contactés et les noms des participants finaux seront affichés sur notre site web à la fin de mars 2011.

Veillez noter que l'appel à candidatures pour le programmes de bourses pour les autochtones 2012 (les quatre composantes linguistiques) sera affiché sur notre site web entre la fin de mars et le début avril 2011. Pour plus d'informations, s'il vous plaît consulter le site:

<http://www2.ohchr.org/english/issues/indigenous/fellowship.htm>

Programme de bourses pour minorités

Le Programme de bourses pour minorité, composant de langue arabe, a eu lieu du 22 novembre au 17 décembre au HCDH à Genève. Cinq boursiers de l'Irak (2), le Yémen, l'Arabie saoudite et l'Egypte ont bénéficié du programme et ont participé à la 3^e session du Forum sur les questions relatives aux minorités.

En 2011, le programme de bourses entrera dans la première phase de sa réforme. Les deux composantes linguistiques du programme auront lieu pour la première fois au même temps - du 14 Novembre au 16 décembre 2011 au HCDH à Genève. L'appel aux candidats de langue anglaise est fermé et le processus de sélection en cours, tandis que l'appel aux candidats de langue arabe sera lancé en mars 2011. Pour plus d'informations, s'il vous plaît consulter : <http://www2.ohchr.org/english/issues/minorities/fellowprog.htm>.

Bourse Senior pour autochtones et minorités

Les deux programmes de bourses offriront une position de boursier senior pour la première fois en 2011. Le boursier senior travaillera avec l'UPAM du HCDH pendant trois mois, et apportera son expertise sur les questions autochtones et relatives aux minorités. Un appel à candidatures sera publié sur les sites des programmes de bourses respectives.

IV. ACTUALITE GENERALE

LA HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME CONDAMNE LES ATTAQUES CIBLÉES CONTRE DES GRUPOS RELIGIEUX

Dans une déclaration publique le 7 janvier 2011, la Haut-commissaire aux droits de l'homme, Mme. Navi Pillay, a condamné les récentes attaques ciblant les groupes religieux dans des différents pays à travers le monde, et a exhorté les États à faire preuve de détermination dans la lutte contre ces violences et à abroger les lois discriminatoires et les pratiques touchant les minorités religieuses. Elle a souligné que les "attaques contre les églises, mosquées, synagogues, temples et autres sites religieux à travers le monde, ainsi que les attaques ciblées contre les individus, devrait agir comme un signal d'alarme pour nous tous." "Les États partout dans le monde peuvent et doivent assurer que leur approche éducative, leur système juridique et leurs politiques publiques soient effectifs pour promouvoir la tolérance des différentes croyances. Ils doivent également s'assurer que l'incitation à la haine religieuse soit punie par la loi" a remarqué la HC. La déclaration dans son intégralité sur: <http://www.ohchr.org/en/newsevents/pages/displaynews.aspx?newsid=10620&langid=e>

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Le Comité a tenu sa 100^e session entre le 11 et le 29 octobre 2010 à Genève. Au cours de la session, il a examiné les rapports d'État d'El Salvador, la Pologne, la Belgique, la Jordanie et la Hongrie, ainsi que des communications individuelles de la Jamaïque, la Bulgarie, le Koweït, le Guatemala et Côte-d'Ivoire. Observations finales du Comité concernant les droits des peuples autochtones et la protection de leurs langues ont été adressées à El Salvador, la protection de la minorité rom a été mentionné dans les recommandations à la Pologne et la participation politique des minorités dans les recommandations à la Hongrie.

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrc/hrcs100.htm>

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (CESCR)

Le Comité a tenu sa 45^e session entre le 3 et le 9 novembre 2010 et le Groupe de travail du Comité s'est réuni entre le 22 et le 26 novembre 2010 à Genève.

Lors de sa session, le Groupe de travail a examiné les rapports d'Etat du Cameroun, l'Estonie, l'Allemagne, l'Israël et le Turkménistan. Des questions autochtones ont été soulignés au Cameroun et des questions concernant les minorités ethniques en Estonie, Allemagne, Israël et le Turkménistan.

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cescr/cescrwg45.htm>

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES (CEDAW)

La 47^e session du Comité a eu lieu entre le 4 et le 22 octobre 2010 à Genève. Pendant la session, les rapports d'État du Burkina Faso, la République Tchèque, l'Inde, la Malte, la Tunisie et l'Ouganda ont été considérés. Les observations finales ont adressé des recommandations spécifiques à la République tchèque à prendre des mesures efficaces contre la discrimination et pour assurer la participation dans la vie politique et publique des femmes roms, ainsi que de renforcer les programmes afin d'inclure les filles roms dans l'enseignement ordinaire.

La 48^e session du CEDAW a eu lieu entre le 17 janvier et 4 février 2011 à Genève. Les rapports d'Etat du Bangladesh, Bélarus, Israël, Kenya, Liechtenstein, Sri Lanka et l'Afrique du Sud ont été examinées

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/cedaws47.htm>

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT (CRC)

Le Comité des droits de l'enfant a tenu sa 56^e session entre le 17 janvier et le 4 février 2011 à Genève.

Conclusions et recommandations concernant les peuples autochtones (A) ou les minorités (M) figurent dans les considérations d'Afghanistan (M), la Biélorussie (M), le Danemark (A, M), la République démocratique populaire Lao (M), la Nouvelle-Zélande (A, M), le Singapour (A, M) et l'Ukraine (M).

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/crcs56.htm>

COMITÉ CONTRE LA TOTURE

Le Comité contre la torture a tenu sa 45^e session entre le 1 et le 29 novembre 2010 à Genève.

Pendant la session le Comité a examiné les rapports d'État de la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, l'Équateur, l'Éthiopie, la Mongolie et la Turquie. En ce qui concerne les peuples autochtones, les observations finales adressées à l'Équateur lui ont demandé de prendre des mesures pour éviter les conflits de compétence entre les juridictions autochtone et ordinaire.

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cat/cats45.htm>

RACISME, DISCRIMINATION RACIALE ET L'INTOLÉRANCE QUI Y EST ASSOCIÉE TOUCHENT TOUTE SOCIÉTÉ: RE

Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, M. Githu Muigai, a déclaré devant l'Assemblée générale de l'ONU le 1 novembre 2010 qu'appartenir à une minorité ethnique ou religieuse représente encore un risque d'être victime de discrimination, hostilité ou violence.

Il a fait un appel aux Etats pour rester vigilants contre les groupes extrémistes et promouvoir non seulement des lois, mais aussi des attitudes antidiscriminatoires, parce, à son avis, nul Etat est libre des visions politiques extrémistes qui pourraient inciter au génocide, des crimes de guerre, nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité.

Plus d'information sur: <http://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=10497&LangID=E>

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME A CONCLU QUE LA LOI LINGUISTIQUE LETTONE EST CONTRAIRE AU DROIT À LA VIE PRIVÉE

Dans le cadre de sa 100^e session, tenue entre le 11 et le 29 octobre 2010 à Genève, le Comité des droits de l'homme a adopté son point de vue dans le cas de Raihman c. Lettonie. La principale question en discussion, c'est que M. Raihman a été obligé d'utiliser une orthographe lettone pour son nom dans les documents officiels après 40 ans d'utilisation de son nom original.

Le Comité a analysé la plainte en vertu de l'article 17 du PIDCP et a affirmé que «la notion de vie privée renvoie à la sphère de la vie d'une personne dans laquelle il ou elle peut exprimer librement son identité» et «le nom de famille constitue un élément important de l'identité de la personne». Le HRC a conclu que la modification unilatérale d'un nom par l'État partie a violé l'article 17 du Pacte. De l'avis du Comité, la législation lettone qui a imposé une «prononciation lettone du nom et prénom» à tous les citoyens, sans aucune exception pour les noms d'origines ethniques différentes, a violé le droit à la vie privée.

Plus d'information sur: <http://www2.ohchr.org/tbru/ccpr/CCPR-C-100-D-1621-2007-E.pdf>

RS LOGEMENT CONVENABLE: MIGRANTS DE GROUPES MINORITAIRES SONT PARTICULIÈREMENT AFFECTÉS PAR DES EXPULSIONS FORCÉES

Dans son intervention devant la 65^e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 22 octobre 2010, la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable, Mme. Raquel Rolnik, a souligné que les migrants internationaux appartenant à des groupes minoritaires subissent de multiples formes d'exclusion et sont confrontés à des défis concernant la disponibilité, l'accessibilité et l'habitabilité du logement.

Le RS a déclaré que les migrants appartenant à des minorités sont particulièrement touchés par les expulsions forcées, comme une conséquence de leur difficulté à obtenir un permis de résidence, même après avoir passé des décennies ou des générations dans le pays hôte. Elle a souligné que les minorités comme les Roms migrants, qui sont souvent expulsés par les autorités, citant leur manque de régularisation. Dans de nombreux pays européens, le démantèlement officiel des camps illégaux de voyageurs et des Roms ont rendu des centaines ou des milliers de sans abris, a souligné la Rapporteuse spéciale.

Plus d'information sur: <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=10468&LangID=E>

RS SUR LE DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME: MISSION EN INDE

La RS, Mme. Sekaggya, a réalisé une mission en Inde, où elle a exprimé sa préoccupation pour la situation des défenseurs des droits de l'homme qui travaillent pour les droits des groupes exclus, comme les Dalits et Adivasis (tribus). Plus d'information: tinyurl.com/64eqvat.

ATELIER: INTERDICTION DE L'INCITATION À LA HAINE

L'atelier d'experts 2011 sur l'interdiction de l'incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse aura lieu à l'Office des Nations Unies à Vienne entre le 9 et le 11 février 2011. L'atelier est un suivi du séminaire d'experts 2008 sur les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques en matière de liberté d'expression et l'incitation à la haine.

L'événement vise à acquérir une meilleure compréhension des partenaires législatives, les pratiques judiciaires et les différents types de politiques concernant l'interdiction de l'incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse, tout en assurant le plein respect de la liberté d'expression. Cet atelier (couvrant la région de l'Europe) sera organisé par le HCDH et il réunira des experts des organes de traités, des rapporteurs spéciaux, représentants des institutions nationales, des représentants d'ONG, universitaires, spécialistes des médias et des experts des organisations régionales. Trois autres ateliers seront organisés en 2011. Elles auront lieu dans la région de l'Afrique (Nairobi, 6-7 avril 2011), région Asie-Pacifique (Bangkok, 6-7 Juillet 2011) et la région des Amériques (Santiago, 13-14 Octobre 2011)

Plus d'information sur: http://www2.ohchr.org/english/issues/opinion/articles1920_icpr/index.htm

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Le Groupe de travail de l'Examen périodique universel (EPU) a tenu sa 9^e et 10^e session entre le 1 et le 12 novembre 2010 et entre le 24 janvier et le 7 février, respectivement.

Lors de la 9^e session les pays suivants ont été examinés, dont la plupart ont reçu des conclusions ou des recommandations concernant les autochtones (A) ou des minorités (M): le Liberia, le Malawi, la Mongolie (A, M), Panama (A, M), Maldives (M), Andorre, la Bulgarie (M), Honduras (A, M), les États-Unis d'Amérique (A, M), îles Marshall, la Croatie (M), la Jamaïque, Jamahiriya arabe libyenne (M), la Micronésie (M), le Liban et la Mauritanie (M). A la 10^e séance Nauru, Rwanda (A, M), Népal (A, M), Sainte-Lucie (A, M), Oman (M), l'Autriche (M), le Myanmar (A, M), l'Australie (A, M), la Géorgie (M), Saint-Kitts-et-Nevis, Sao Tomé et Príncipe, la Namibie (A, M), le Niger, le Mozambique, l'Estonie et le Paraguay ont été examinés. Ces rapports seront soumis à la 16^e session du Conseil des droits de l'homme, qui aura lieu entre le 28 février et le 25 mars 2011 à Genève.

La 11^e session du groupe de travail de l'EPU est prévue entre le 2 et le 13 mai 2011. Les pays suivants seront examinés: la Belgique, le Danemark, le Palau, la Somalie, Seychelles, îles Salomon, la Lettonie, la Sierra Leone, le Singapour, le Suriname, la Grèce, Samoa, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Soudan, la Hongrie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Plus d'information sur: <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRMain.aspx>

**UNITÉ DES
PEUPLES
AUTOCHTONES ET
DES MINORITÉS**

Adresse / contact:

OHCHR - IPMS
Av. Giuseppe Motta, 48
1202 Geneva, Switzerland

Tel: + 41 (0) 22 928 91 64
Fax: + 41 (0) 22 928 90 66
Web: www.ohchr.com

Adresse postale:

OHCHR - IPMS
Palais des Nations
Avenue de la Paix, 8-14
CH-1211 Geneva 10
Switzerland

Adresses électroniques importantes au HCDH:

Bourses pour autochtones:
fellowship@ohchr.org

Bourses pour minorités:
minorityfellowships@ohchr.org

Fonds des contributions volontaires pour les populations autochtones:
IndigenousFunds@ohchr.org

Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones:
expertmechanism@ohchr.org

Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones:
indigenous@ohchr.org

Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités:
gfox@ohchr.org

Forum sur les questions relatives aux minorités:
minorityforum@ohchr.org

2011: ANNÉE INTERNATIONALE DES AFRODESCENDANTS

L'année internationale des afrodescendants (2011) a été lancée dans le Jour des droits de l'homme, le 10 décembre 2010 par M. le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon au siège de l'Organisation à New York. L'objectif principal de l'Année consiste à créer conscience sur les défis qui sont posés aux peuples autochtones.

Pour la Haut-commissaire aux droits de l'homme, Mme. Navi Pillay, "l'Année internationale offre une possibilité unique de redoubler nos efforts pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée qui affectent les afrodescendants partout dans le monde". La Présidente du Groupe de travail d'experts de l'ONU sur les afrodescendants, Mme. Mirjana Najcevska, a déclaré que "c'est l'année de reconnaître le rôle des afrodescendants dans le développement global et de discuter de justice pour les faits actuels et passés de la discrimination qui ont conduit à la situation actuelle".

Plus d'information sur:

http://www2.ohchr.org/english/issues/racism/groups/african/docs/Info_note_IYPAD.pdf

V. EVENEMENTS A VENIR

6-13 février 2011: Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, M. James Anaya, réalisera sa première visite à la Nouvelle-Calédonie. Le but de la visite est d'examiner la situation de droits de l'homme du peuple autochtone Kanak.

7-11 février 2011: La 24^e session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones aura lieu à Genève.

14 février -11 mars 2011: Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale tiendra sa 78^e session à Genève, et examinera les rapports de l'Arménie, Bolivie, Cuba, Irlande, Lituanie, Moldavie, Norvège, Rwanda, Serbie, Espagne, Uruguay et Yémen.

21-25 février 2011: La 13^e session du Sous Comité pour la prévention de la torture aura lieu à Genève.

22-26 février 2011: Le RS sur les droits de l'homme des migrants, M. Jorge Bustamante, visitera l'Albanie. Il visitera aussi la Grèce du 28 février au 8 mars.

28 février -25 mars 2011: La 16^e session du Conseil de droits de l'homme aura lieu à Genève. Pendant la session la Haut-commissaire présentera le Rapport sur les personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, raciales ou linguistiques et le Rapport sur la Compilation des manuels existants, guides, documents de formation et d'autres outils traitant de questions relatives aux minorités par les diverses entités des Nations Unies. Rapports de l'EI sur les questions relatives aux minorités et du Forum sur les questions des minorités seront également présentés

7 mars 2011: Un débat thématique sur la discrimination raciale contre les personnes d'ascendance africaine se tiendra à Genève, organisé par le Comité de l'élimination de la discrimination raciale.

11 mars - avril 2011: La 101^e session du Comité des droits de l'homme aura lieu à New York. Le Comité examinera les rapports d'État de la Serbie, Slovaquie, Mongolie, Seychelles et Togo, et des communications individuelles en provenance d'Iran, République Dominicaine, Norvège et Yémen.

14-15 mars 2011: Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, M. James Anaya, se rendra au Suriname. Le Rapporteur spécial se réunira avec les parties intéressées en ce qui concerne ses services techniques et consultatifs pour l'élaboration d'une loi pour mettre en œuvre la décision de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans le cas des Saramaka c. Suriname.

28 mars -1 avril: Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine tiendra sa 10^e session à Genève.

4-8 avril 2011: Le Comité sur les travailleurs migrants tiendra sa 14^e session à Genève. Au cours de la session, le Comité examinera le rapport d'État du Mexique et adoptera le rapport initial de l'Argentine, le Chili et le Guatemala.